

## Un salarié sur trois dans la sphère publique, en Guadeloupe

**En Guadeloupe, un salarié sur trois relève de la sphère publique qui verse 41% des rémunérations totales. La fonction publique hospitalière y est sous représentée. Plus créatrice d'emplois, l'économie résidentielle génère moins de rémunérations. A l'opposé, la sphère productive ne pèse que le cinquième des effectifs et des salaires.**

En 2004, en Guadeloupe, 115 000 salariés ont perçu une masse salariale brute de 2,8 milliards d'euros versée par 12 500 établissements. Avec 0,5% de la masse salariale globale de la France, la région se situe dans les dernières régions devant la Martinique, la Corse et la Guyane.

### Un salarié sur trois dans la sphère publique

Comme dans les autres régions dominiennes, la fonction publique a un poids important dans l'activité économique guadeloupéenne. Elle occupe un salarié sur trois alors qu'en France métropolitaine elle n'en occupe qu'un sur cinq. En termes de rémunération, c'est la sphère publique qui contribue le plus à l'activité économique. Sa contribution, deux fois plus importante que dans l'ensemble de la France (41% contre 21%), s'explique par la surrémunération des fonctionnaires dont le salaire moyen est supérieur de 31% à la moyenne nationale.

La moindre importance de la sphère productive est une spécificité domienne à laquelle n'échappe pas la Guade-

loupe. Avec 25 000 emplois, la sphère productive reste loin derrière la sphère résidentielle. Elle emploie un salarié sur cinq, deux fois moins qu'en moyenne nationale. Cette répartition entre sphères publiques et productives est l'inverse de ce que l'on constate dans les régions métropolitaines. La sous-représentation de la sphère productive et la surreprésentation de la sphère publique s'explique, d'une part par la géographie de l'île dont l'exiguïté de ses marchés freine le développement de l'industrie.

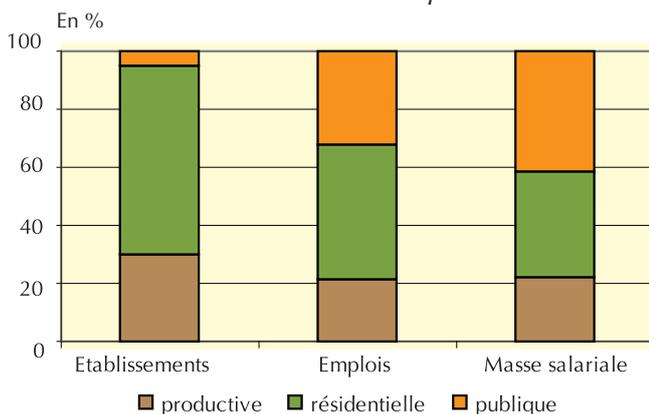
D'autre part, les économies d'échelle sont difficiles dans un espace restreint qui impose un maillage du territoire par l'emploi public plus important.

### et un sur deux dans l'économie résidentielle

En termes de rémunération, seule l'économie résidentielle est comparable à celle du niveau national (36% contre 34%). Elle emploie près d'un salarié sur deux. La Guadeloupe occupe la troisième place des régions françaises pour la part des emplois dans la sphère résidentielle (46%) derrière la Corse et Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la quatrième pour celle de la masse salariale (37%). L'économie résidentielle guadeloupéenne verse 1 milliard d'euros à 53 400 salariés exerçant dans les deux tiers des établissements guadeloupéens.

### Les établissements publics mobilisent plus de main-d'œuvre que dans le secteur privé

Poids des différentes sphères



source: Insee, Clap 2004

### Répartition de l'activité en trois sphères

La sphère publique regroupe les fonctions publiques d'État, territoriales et hospitalières.

La sphère productive regroupe essentiellement l'industrie, l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises et le commerce de gros. Ces activités sont orientées vers des marchés généralement plus larges que l'espace régional et ce sont les entreprises qui déterminent la localisation des emplois.

On définit une sphère résidentielle pour laquelle l'emploi suit la population et la fréquentation touristique. Cette sphère contient principalement les services aux particuliers, la construction, la santé, l'action sociale, le commerce de détail, les activités financières et le transport des voyageurs.



### La sphère publique verse 40 % des rémunérations

Établissements, effectifs et rémunérations selon la sphère d'activité et la zone d'emploi en Guadeloupe

unités : nombre, million

	Pointe-à-Pitre	Basse-Terre	Saint-Martin	Saint-Barthélemy	Marie-Galante	Total
<b>Activités productives</b>						
Nombre établissements	2 813	313	384	168	63	3 741
Effectifs salariés	20 526	1 876	1 701	629	297	25 029
Rémunérations	511	41	36	12	7	607
<b>Économie résidentielle</b>						
Nombre établissements	5 682	1 094	810	371	192	8 149
Effectifs salariés	38 553	7 854	4 148	2 092	750	53 397
Rémunérations	777	130	69	36	12	1 024
<b>Fonction publique</b>						
Nombre établissements	390	145	24	12	35	606
Effectifs salariés	24 582	9 150	1 796	253	1 079	36 860
Rémunérations	767	292	57	8	29	1 153
<b>Total</b>						
Nombre établissements	8 885	1 552	1 218	551	290	12 496
Effectifs salariés	83 661	18 880	7 645	2 974	2 126	115 286
Rémunérations	2 055	463	162	56	48	2 784

source: Insee, Clap 2004

### Importance de la sphère productive dans la zone de Pointe-à-Pitre

Etendue sur toute la Grande-Terre et une bonne partie de la Basse-Terre, la zone d'emploi de Pointe-à-Pitre est composée de 19 communes<sup>1</sup>. Elle concentre plus de 70 % des emplois du département : 82 % de l'emploi productif, 72% de l'emploi de la sphère résidentielle et les deux tiers des emplois de la fonction publique.

La sphère productive est surtout localisée à Baie-Mahault qui regroupe près de la moitié de l'emploi de cette sphère (9 700 emplois). Dans cette commune, la seule zone industrielle de Jarry, véritable poumon économique de la Guadeloupe, réalise le tiers de la valeur ajoutée industrielle guadeloupéenne. L'activité portuaire de Jarry a favorisé le développement des activités dans l'industrie et l'énergie autour de grands établissements comme la SARA et la centrale EDF, la capitainerie du port et l'armateur CMA CGM pour les activités portuaires. Des établissements de fabrication de boulangerie industrielle, glace et jus pour les industries agroalimentaires, de nombreux entrepôts et des centres de réparation y sont également implantés.

La recherche et développement, le commerce de gros d'équipement industriel, la manutention et entreposage, les sociétés de nettoyage et les activités juridiques, comptables et de conseil en gestion y sont plus représentés qu'ailleurs. La forte concentration de l'emploi productif est liée aussi à la présence de sièges de grands

groupes tels que EDF, Air Caraïbes, France Telecom... installés aux Abymes (18 % de l'emploi productif) et à Pointe-à-Pitre (14 %).

A Petit-Bourg, au Lamentin, au Moule et dans les îles-du-Nord, le poids de la sphère productive dans les salaires versés est également supérieur à la moyenne régionale au contraire des zones de faible densité de population comme Anse-Bertrand et Port-Louis.

À Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, le poids de la sphère productive reste dans la moyenne régionale avec environ 22% des emplois et des rémunérations. À Saint-Barthélemy, on observe une forte spécialisation dans la location de véhicules automobiles, le commerce de gros de matériaux de construction et de produits alimentaires, la bijouterie, la production d'électricité et la parfumerie. A Saint-Martin, la location de biens personnels et domestiques, les activités d'enquêtes et sécurité et la location de biens immobiliers complètent la spécialisation dans la location de véhicules, la bijouterie et le commerce de gros alimentaire.

La sphère productive est sous-représentée dans les zones d'emplois de Basse-Terre et de Marie-Galante. La part des emplois et des rémunérations ne dépasse pas 10 % dans la zone de Basse-Terre spécialisée dans la fabrication d'articles en papier ou en carton et l'industrie du rhum et des eaux de table. Ces parts sont de 14% à Marie-Galante, spécialisée dans la fabrication de rhum.

(1) dans la représentation cartographique, les communes de cette zone sont repérées.

### Une économie résidentielle prépondérante dans les Îles-du-Nord

L'économie résidentielle devance nettement les autres sphères dans les îles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy) où les activités hôtelières et immobilières sont dominantes. L'hôtellerie et la restauration représentent 800 emplois, 27% de l'emploi total, à Saint Barthélemy et 1 600 emplois, 21% de l'emploi, à Saint-Martin. La sphère résidentielle de Saint-Martin a développé des services de proximité (hôtels, restaurants, cafés et commerces de détail) mais aussi des sociétés d'administration de biens immobiliers et du bâtiment. On retrouve les mêmes spécialisations à Saint-Barthélemy avec une activité supplémentaire très marquée : le transport aérien non régulier.

En revanche, la sphère résidentielle est sous-représentée par rapport à la moyenne régionale dans les zones de Basse-Terre et de Marie-Galante. Elles sont toutes deux spécialisées dans la santé et l'action sociale mais également dans les tutelles d'administrations économiques et les activités culturelles pour la première et dans la bâtiment pour la seconde. Dans les communes touristiques du Gosier, Saint-François, Sainte-Anne et Deshaies, l'économie résidentielle est prépondérante, elle est portée par l'hôtellerie.

### La sphère publique plus gros employeur à Basse-Terre et à Marie-Galante

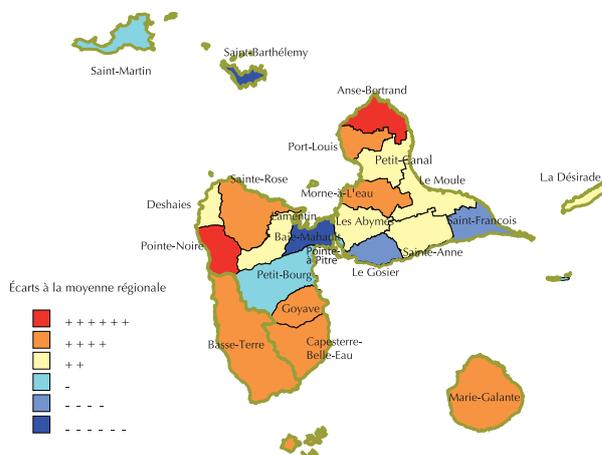
La sphère publique concentre la moitié de l'emploi et plus de 60% de la masse salariale dans les zones de Marie-Galante et de Basse-Terre.

Comme dans la plupart des zones de faible densité, à Marie-Galante, la sphère publique, par la présence de ses écoles primaires, de ses mairies et de l'hôpital de Sainte-Marie, devient le plus gros employeur avec 1 080 emplois. La fonction publique territoriale est la mieux implantée avec 46% des emplois contre 38% dans la fonction publique d'État et 16% dans la fonction publique hospitalière. La zone d'emploi de Basse-Terre emploie 9 150 fonctionnaires en lien avec son statut de capitale régionale. Basse-Terre abrite le Conseil général, le Conseil régional, la préfecture et le Centre Hospitalier Régional. Dans les autres communes de la côte sous-le-vent et à Marie-Galante, de moindre densité de population que la moyenne, le poids des mairies est déterminant.

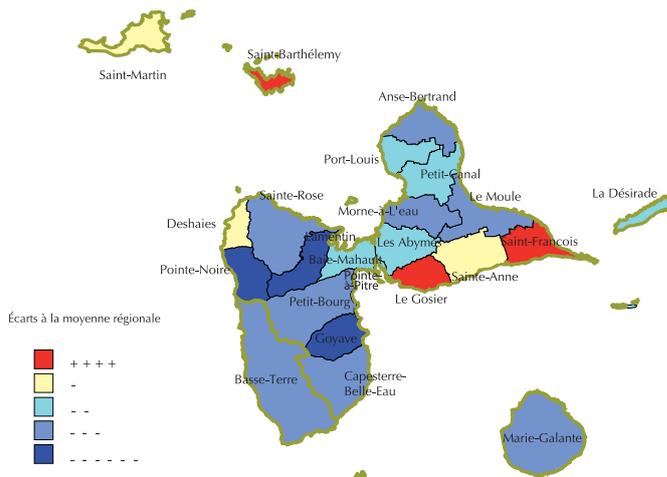
Le dynamisme du tourisme dans les Îles-du-Nord atténue l'impact de la sphère publique dans l'économie. A Saint-Barthélemy, elle se place au dernier rang des contributions à l'économie, avec 9% des effectifs et 15% de la masse salariale. Elle ne dépasse pas le quart

Répartition des rémunérations selon la sphère en Guadeloupe en 2004

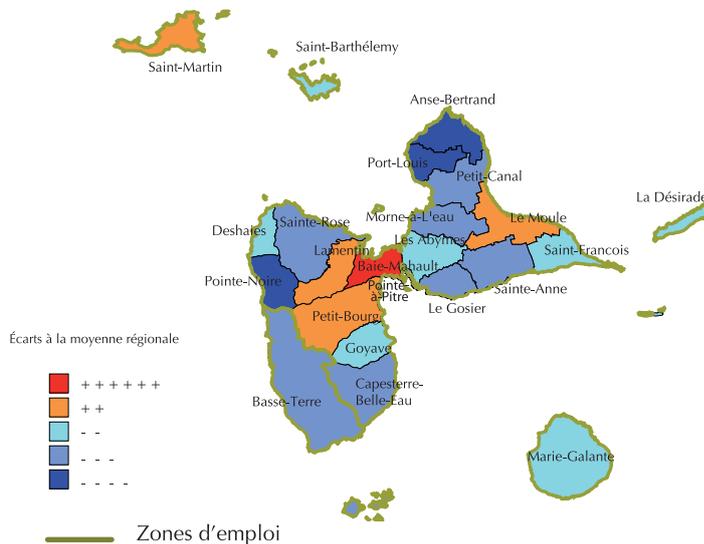
#### Fonction publique



#### Économie résidentielle



#### Appareil productif



source: Insee, Clap 2004  
© IGN - Insee 2008

## Les deux-tiers dans la zone de Pointe-à-Pitre

Part de la masse salariale versée dans la sphère publique en Guadeloupe selon les zones d'emploi

unité : %

	Pointe-à-Pitre	Basse-Terre	Saint-Martin	Saint-Barthélemy	Marie-Galante	Total
Fonction publique d'État	37,6	12,9	2,4	0,3	1,3	54,5
Fonction publique territoriale	18,0	7,1	1,4	0,2	0,8	27,5
Fonction publique hospitalière	11,0	5,3	1,1	0,1	0,5	18,0
<b>Total</b>	<b>66,6</b>	<b>25,3</b>	<b>4,9</b>	<b>0,7</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>

source: Insee, Clap 2004

des effectifs et le tiers de la masse salariale à Saint-Martin. La sphère publique est bien présente dans la zone de Pointe-à-pitre mais sa sous-représentation découle de la forte présence des activités marchandes à Baie-Mahault.

Dans les communes peu peuplées et excentrées comme Port-Louis, Anse-Bertrand et Petit-Canal, la sphère publique est très présente. Le poids des salaires versés par la sphère publique y dépasse souvent les 60%. Aux Abymes, la présence de la sphère publique (36% des emplois) s'explique par la présence de grosses structures comme le CHU, le rectorat, la mairie, l'IUFM, la police judiciaire... Cette commune est aussi le plus gros gisement d'emplois, 10 000 contre 8 000 dans la commune de Pointe-à-Pitre et 7 000 à Baie-Mahault.

### Une fonction publique hospitalière faiblement représentée

La sphère publique englobe les emplois de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière. Avec respectivement 44% et 40% des emplois publics, les deux premières sont surreprésentées en Guadeloupe (la moyenne nationale est de 42% et 36%) au détriment de la fonction publique hospitalière qui ne compte que 16% des emplois publics (contre 22% en métropole). À l'exception de la Martinique, la présence moins marquée de la fonction publique hospitalière est une particularité des DOM. Cependant, le salaire moyen y est supérieur de 45% à celui de l'hexagone. La présence du Centre Hospitalier Régional à Basse-Terre et de l'hôpital de Marigot à Saint-Martin augmentent légèrement la part de cette fonction publique dans ces zones d'emploi (22%).

#### Pour en savoir plus

« Plus du tiers des emplois salariés dans la sphère publique » AntianeÉco n°68, août 2007, Insee - Dirag.  
 « La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en 2004 », Insee Première n° 1100, septembre 2006, Insee.

#### CLAP : un nouvel outil pour la connaissance locale des emplois et des rémunérations.

Le dispositif « Connaissance locale de l'appareil productif » (CLAP) permet de suivre désormais chaque année l'emploi et les salaires au niveau local. Il s'appuie sur plusieurs sources administratives dont il fait la synthèse, issues du répertoire Sirène, des URSSAF et des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Le champ de cette étude couvre l'ensemble de l'emploi salarié, hormis les emplois domestiques, l'agriculture et la défense. Les non salariés, comme les artisans et les professions libérales ne sont donc pas pris en compte.

La fonction publique d'État représente 44% des emplois publics. Elle verse des salaires supérieurs à ceux de la France métropolitaine. Cet écart résulte de la majoration des rémunérations des fonctionnaires d'État. Avec les nombreux établissements publics des Abymes (rectorat, IUFM, lycée de Baimbridge et police judiciaire), la zone d'emploi de Pointe-à-Pitre accueille proportionnellement plus d'agents de la fonction publique d'État que les autres zones d'emplois (57% contre 50%), essentiellement des enseignants.

La fonction publique territoriale représente 40% des emplois publics mais ne verse que 27% des rémunérations. On y trouve beaucoup d'employés et peu de cadres. La rémunération y est plus faible que dans les autres fonctions publiques. Le poids de la fonction publique territoriale par rapport aux autres fonctions publiques est plus élevé dans les zones d'emploi de Marie-Galante et des Îles-du-Nord où il oscille entre 44 et 49%, contre 38% à Basse-Terre et 40% à Pointe-à-Pitre. L'absence de grosses structures administratives d'État y accentue le poids des mairies.

Ali BENHADDOUCHE  
Stéphanie DURIEUX

Pour tout renseignement statistique



[www.insee.fr/guadeloupe](http://www.insee.fr/guadeloupe)  
[www.insee.fr/guyane](http://www.insee.fr/guyane)  
[www.insee.fr/martinique](http://www.insee.fr/martinique)

Insee-contact@insee.fr  
0 825 889 452 (0,15€/mn)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : René JEAN  
 RÉDACTRICE EN CHEF : Élisabeth LAURET  
 FABRICATION : Annick COULLAUD

© INSEE Antilles-Guyane - 2008